

LES ÉTATS GÉNÉRAUX

DE LA MÉDECINE SPÉCIALISÉE

La pertinence

Note de presse

Patrick Gasser,
président



Maison de la Chimie
28 RUE SAINT-DOMINIQUE 75007 PARIS

17 NOVEMBRE 2018
DEUXIÈMES RENCONTRES



Les Spé ont l'ambition de construire un projet global de refondation de l'engagement politique et social des médecins spécialistes dans notre système de santé. Projet qui englobe la prévention, le soin, la dépendance, la solidarité.

Notre démarche va s'effectuer en 3 temps. Le premier est celui de **l'annonce** et du lancement du projet. **Les deuxièmes Etats Généraux** en sont le « top départ ». Le second sera de mettre en place un **mouvement de rassemblement** le plus large possible intersyndical dépassant les clivages politiques, les appartenances professionnelles (privé, public, lucratif ou pas). Un mouvement dont l'ambition est de faire reconnaître la place du médecin spécialiste, expert, quel que soit son statut, libéral ou hospitalier, un **médecin expert** accessible à tous les usagers et dans tous les territoires. Pour se faire, nous analyserons collectivement notre environnement, échangerons sur les perspectives qui se dessinent à l'aune des années 2020/2025. Dès le début de l'année 2019, nous communiquerons une première analyse critique la plus consensuelle possible sur les propositions de la stratégie de transformation du système de santé, « ma santé 2022 » présentée le 18 septembre dernier par le Président de la République et portée par Madame A. Buzyn et F. Vidal. Un rapport en direction des usagers et des médecins spécialistes. L'ambition est bien de créer un mouvement avec toutes les bonnes volontés pour **Inventer, Promouvoir la médecine spécialisée de demain**, de permettre à tous les usagers d'accéder à l'expertise en ambulatoire et dans tous les établissements de soins. La perte de chance est inconcevable et inacceptable, c'est de la responsabilité de la médecine spécialisée de répondre à ce sujet.

Ce n'est pas créer une nouvelle fédération !

Le troisième temps, sera résolument tourné vers l'action, avec la construction d'une « **maison de la création et de l'innovation** », lieu de rendez-vous entre tous les acteurs du monde de la santé. Une des missions sera d'identifier des pistes d'organisations, d'accompagner, au travers d'outils modernes, la mutation indispensable pour apporter un accès à tous à l'expertise et à l'innovation. A nos yeux, ce sujet est aujourd'hui la plus grande source inégalité en santé.

La dynamique de ces deux entités : **Maison de l'innovation**, **Rassemblement des Spécialistes** devra permettre d'enclencher cette mutation au travers de propositions concrètes et d'outils construits et évalués, dans le cadre de cette organisation, pour une très large diffusion et utilisation. L'ostracisme, l'obscurantisme sont à bannir et n'ont pas leur place dans notre process. Nous devons être en droit de poser la question de la place et de la notion de premier recours, d'équipe de soins primaires dont, aujourd'hui, pour des raisons multiples et au moins d'ordre démographique, ces acteurs sont dans l'incapacité de donner une réponse adaptée à la demande de la population : parler de médecine de proximité, coller aux usages semblent plus pragmatiques en fonction des territoires.

Les Etats Généraux de la Médecine Spécialisée

Pourquoi ? Simplement, comment peut-on envisager que 130 000 spécialistes n'échangent pas au moins une fois par an alors que chaque spécialité se retrouve plusieurs fois dans l'année ?

Comment accepter que les acteurs de l'expertise n'élaborent pas, ensemble, une stratégie pour donner une plus grande visibilité à l'usager de cette médecine d'excellence ? Excellence faite d'abord par le parcours intra disciplinaire au travers de référentiels que seule la médecine spécialisée est en droit d'élaborer. Comment ne pas confronter les difficultés de réponse aux obligations de résultats qui, de plus en plus, nous sont opposables ? Comment ne pas confronter les solutions que chacun élabore pour répondre encore mieux à une prise en charge pertinente qui se doit d'être performante, notamment lors de la confrontation avec le financeur ? Ne devrions-nous pas utiliser, parfois, des méthodes empruntées à l'industrie ? Le toyotisme a-t-il sa place dans nos réflexions, nos propositions, nos solutions ?

Ces deuxièmes Etats Généraux 2018 sont, aujourd'hui, centrés sur la **pertinence et l'innovation**, nous avons souhaité nous intégrer dans le temps politique pour amener plus de clarté, plus de réalité tout en étant tournés vers l'avenir et les jeunes. Chaque table ronde est coanimée par un représentant de la nouvelle génération accompagné d'un acteur de la société, déjà installé et reconnu, qui a ses croyances, son analyse de l'instant dans le continuum de l'histoire.

La première table ronde sur « *innovation : source de dynamique* » : comment, dans le cadre de la révolution digitale, pouvoir rester passifs et subir, alors que de grandes entreprises disparaissent ou vacillent, dans ce monde en pleine mutation ? Le principe Schumpetérien est à l'ordre du jour même si, déjà en 1929, certains annonçaient la mort de l'exercice solitaire de l'art médical. Le temps est arrivé avec l'intelligence artificielle (IA). Le métier va changer et l'accompagnement de l'individu sera au cœur du débat. Le paradoxe est que nous aurons besoin de plus en plus d'humains et de transgressions des référentiels, comment alors protéger nos professionnels ?

La seconde table ronde est indiscutablement au centre de la réflexion gouvernementale et l'intervention de Madame A. Buzyn en illustre bien toute l'importance et l'enjeu de notre société. Comment concevoir performance et pertinence ? C'est l'enjeu de ces deux prochaines années.

Comment accompagner ces transformations - ce besoin de coordination - d'organisation du territoire - de moyens de communication dans un secteur plutôt centré sur lui-même, n'acceptant que l'innovation technologique, aveugle aux transformations sociologiques et sourd aux déclarations de son environnement (déclaration des GAFAM) à ces starts up qui foisonnent d'idées ? La transformation de tous les acteurs historiques est impérative sous peine que le docteur devienne le collaborateur de l'ingénieur et qu'il soit soumis au dictat de l'algorithme.

C'est, d'ailleurs, pourquoi il nous a semblé important de laisser la parole à un acteur, qui est trop souvent considéré comme un adversaire, pour nous donner son analyse. L'entreprise et l'entrepreneur est un acteur social fort de la santé, un sujet dont le point de départ est pour lui le bien-être au travail mais il est, aussi, un acteur majeur de la protection sociale, il a donc toute sa place dans l'échange.

Parler protection sociale et solidarité, accès pour tous à la santé, c'est se poser la question du financement. Demain, quelle place pour les complémentaires et l'assurance maladie obligatoire ? C'est aussi parler mode de rémunérations et des nouveaux modes de rémunérations (à l'épisode de soins, aux parcours).

Participer aux deuxièmes Etats généraux, c'est débiter la lente réflexion indispensable des professionnels de terrain sur l'évolution et l'inéluctable transformation de notre système de soins. Nous commençons ce jour nos travaux de réponses et de propositions aux cinq chantiers que propose le gouvernement.

L'université est aujourd'hui présente, elle est un des piliers du changement au travers de la formation des plus jeunes et à la connaissance de son environnement que beaucoup ont délaissé par le passé et continuent d'ailleurs à l'ignorer.

Le mouvement des Médecins Spécialistes

Le **mouvement des Médecins Spécialistes** a pour ambition et vocation, à terme, de rassembler toutes les spécialités ainsi que les autres acteurs médicaux, voire paramédicaux, qu'ils soient libéraux ou salariés (hospitaliers ou d'autres structures).

Ce mouvement, qui est intersyndical plutôt libéral, veut rassembler, au-delà de toutes les obédiences, pour initier un rassemblement qui souhaite, à l'avenir, peser de tout son poids sur les acteurs politiques, publics du réseau de la santé, mais, aussi, auprès de la population Française, potentiel usager de la médecine spécialisée.

L'objectif politique immédiat de ce mouvement est de redonner à la médecine spécialisée la place qui devrait être la sienne en prenant mieux en compte ses projets, ses expertises et ses ambitions pour la santé des Français. Redonner une visibilité, c'est d'échanger, d'élaborer et de porter très largement des idées et de les mettre en action dans des domaines très différents pour, au bout du compte, répondre mieux à la demande de chaque Français en termes d'expertises personnalisées, de réponse sur l'ensemble du territoire et d'amener l'innovation au plus proche de chaque territoire. La plus grande inégalité, aujourd'hui, est l'accès à la connaissance et à l'expertise. Qui est le plus qualifié pour structurer le parcours d'un patient dans sa pathologie ? Nous croyons qu'il s'agit du médecin spécialiste.

Un site internet est en construction pour donner une visibilité à nos propositions et engager un travail collaboratif entre les spécialités, notamment, sur la création de valeur ajoutée à tel type de prise en charge. Le premier temps sera l'analyse critique du plan 2022 et des rapports divers sur la stratégie de transformation du système de santé mais, aussi, le projet politique de l'UMESPE de juillet 2017.

Les médecins spécialistes et leurs équipes ne veulent plus être les victimes collatérales des conventions médicales ou des lois de financement de la sécurité sociale. Les Médecins Spécialistes souhaitent que leurs projets soient lus, entendus et attendus. Nous souhaitons être des acteurs de la construction du système de soins dans la proximité mais, aussi, dans tous les établissements de soins et, ainsi, mettre en place un programme, une politique cohérente et comprise par l'ensemble des acteurs et, plus particulièrement, des usagers, des professionnels de terrain. Nous souhaitons être novateurs mobilisateurs, pouvoir donner des réponses quant à de grands sujets par, exemple l'actionnariat en établissement. Doit-on proposer un droit de préemption lors des échanges d'actions au sein des établissements privés mais, aussi, des laboratoires de biologie ou de toutes autres entreprises médicales (radiologie, anatomo-pathologie) ? Ensemble nous sommes plus forts. Ce mouvement nous donne une liberté de pensées.

P.S. : afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté, ce mouvement n'est, en aucun cas, la négation d'une appartenance à un syndicat professionnel.

La Maison de la Création et de l'Innovation de la Médecine Spécialisée

Cette **Maison de la Création et de l'Innovation** sera un lieu de rendez-vous entre médecins spécialistes, ingénieurs, industriels, créateurs de Starts Up médicales et l'État. Elle aura pour but de favoriser le transfert de technologies et de savoirs techniques ou organisationnels entre les différents acteurs de la santé. L'innovation et l'excellence n'ont pas à être confinées, gardées dans les CHU.

La création de cette structure est la résultante de plusieurs événements récents :

1. Il y a bien longtemps que la santé n'avait été confrontée à un univers aussi « Schumpetérien » où l'Intelligence Artificielle et le transhumanisme vont profondément changer notre rapport à la médecine et son organisation ainsi qu'à la création et l'évolution de nombreux métiers de la santé.

2. Dès aujourd'hui, les consultations à distance et la mise en place de la pertinence sont de nouveaux paradigmes qui, en l'espace de quelques mois, se sont imposés et vont devenir des marqueurs incontournables.
3. Des ingénieurs, des entreprises qui ont choisi d'investir le champ de la médecine sont devenus, en peu de temps, des acteurs incontournables avec lesquels les médecins doivent compter. Ils sont même devenus des quasi porte-paroles de l'utilisateur.
4. L'utilisation des data pour l'évaluation des risques à l'échelon individuel, la place croissante des assureurs complémentaires dans le financement du système de soins risquent de profondément modifier les remboursements et les cotisations individuelles, la science statistique s'installant de plus en plus dans le domaine médical. Une science qui permettra de gérer les risques financiers propres à la santé de chaque Français, favorisant l'avènement d'une médecine plus préventive accompagnée de consultations d'observance.
5. Autres ...

Voilà quelques exemples qui, à défaut d'être exhaustifs, justifient pleinement la mise en place de la **Maison de la Création et de l'Innovation de la Médecine Spécialisée**.

Nous, Médecins spécialistes, avons fait le choix de l'expertise et de l'innovation, nous avons le devoir de connaître, d'accompagner et d'anticiper toutes ces évolutions qui vont bouleverser la médecine et son rapport aux patients. Aujourd'hui, la volonté de certains acteurs est présente pour développer cette idée, nous devons tenter de fédérer très largement et nous amènerons une stratégie précise de développement dans les trois mois.

**Contact presse :
Dr. Patrick GASSER
Président**